



BETTERAVE SUCRIERE

N° 01

du 04/05/2021

Rédacteurs

Bulletin rédigé par l'Institut Technique de la Betterave.

Observateurs

ITB Centre-Val de Loire, GEETA Pithiviers, CA 28, Cristal Union, Ouvre et fils, Tereos, Alliance Négoce, Axereal, Coopérative de Boisseaux, Coopérative de Puiseaux, Soufflet Agriculture, Taitraphyt, agriculteurs, Naturcoop.

Directeur de publication :

Philippe NOYAU
Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

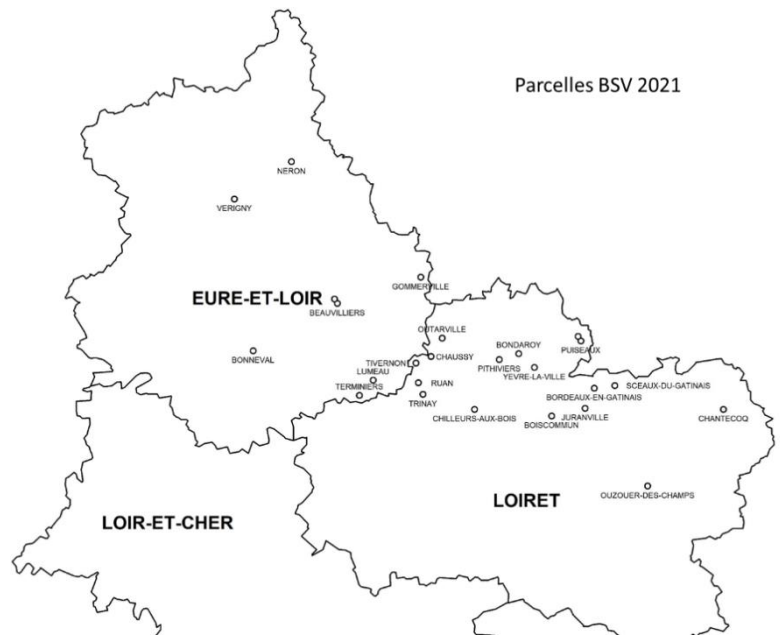
Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité

EN BREF

Pour la campagne 2021, le réseau de suivi va comporter 30 parcelles, et 7 en piégeage teignes.

Présence des premières altises et des premiers pucerons.

Le réseau d'observation se maintient cette année en nombre de parcelles, et s'étoffe en observateurs car nous accueillons la coopérative de Boisseaux. Ci-dessous vous pouvez trouver la carte provisoire des parcelles BSV :



Semis et levée

Suite à l'épisode de gel des 06 et 07 avril sur l'ensemble du réseau et aux ressemis pratiqués:

- 8 parcelles suivies sont avec NNI
- 15 parcelles sans NNI
- puis 2 bio sans interventions phytosanitaires

Les parcelles semées et ressemées l'ont été du 10 mars au 20 avril, la date moyenne de réalisation s'établit ainsi au 15 avril.

Les populations de l'ensemble des parcelles observées sont donc très hétérogènes en raison de l'étalement des dates de semis et de l'absence de pluies significatives qui ont suivi les ressemis. Elles varient de 0 (parcelle en cours de germination à Puiseaux) à 115 300 pieds hectare (à Ouzouer des Champs semis du 15 avril). Les stades de développement sont compris entre germination et 6 à 8 feuilles vraies (pour un semis au 10 mars).



Betterave gelée

Ravageurs

CONTEXTE

Suite aux resemis de betteraves sans NNI, de nombreux ravageurs seront susceptibles de porter préjudice à la culture dès la levée et à surveiller régulièrement dans vos parcelles. Les observations qui ont commencées cette semaine ont pu d'ores et déjà trouver quelques ravageurs.

Afin de pouvoir bien identifier les bioagresseurs ou les symptômes d'attaques qui commencent à apparaître, le guide BetaGIA est l'outil idéal pour vous accompagner dans la surveillance des parcelles et bien gérer ces attaques.

Accessible auprès de vos experts régionaux ou au format PDF sur le site internet de l'ITB dans la rubrique « Publications ».



ALTISES

Contexte d'observations

Des dégâts d'altises, reconnaissables par de petites perforations irrégulières, ont été observés dans des parcelles du stade cotylédons à deux feuilles vraies.

3 parcelles ont signalé des altises, allant de 1 à 8 % de plantes touchées.

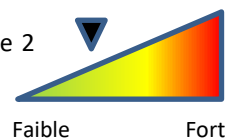
Seuil indicatif de risque

Le seuil d'intervention est de 30 % de plantules atteintes.

Si le seuil est atteint dans vos parcelles, une intervention sera utile afin d'enrayer ce ravageur rapidement. Pour que le développement des plantules puisse se faire normalement et que les herbicides n'engendrent pas de perte de population par manque de sélectivité.

Prévisions

Le risque est maximum lorsque les températures dépassent 20 degrés et que les plantes ont moins de 2 feuilles vraies. Vu les prévisions à venir (pluie, vent et températures plus fraîches), ce ravageur devrait être moins présent.



PUCERONS

Contexte d'observations

Des pucerons verts aptères ont été observés dans deux parcelles, Outarville et Beauvilliers, sur des semis du 05 et 16 avril actuellement à cotylédons étalés et 2 feuilles vraies.

Seuil indicatif de risque

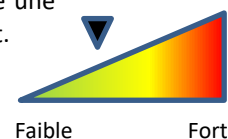
10 % des plantes comportant **au moins 1 ou 2 pucerons** verts aptères **à partir du stade 2 feuilles vraies**.

A ce jour seule la parcelle bio d'Outarville atteint ce seuil. Il s'agit d'un semis du 05 avril non représentatif des parcelles à risque implantées sans NNI suite aux gels dont la date moyenne de semis s'établit au 20/04.

Dans le cadre du PNRI l'ITB régional suit une parcelle sans NNI semée le 11 mars à 4-6 feuilles et note une présence de pucerons qui reste en dessous du seuil d'intervention depuis 3 semaines en raison du climat.

Prévisions

A partir du stade 2 feuilles vraies, si les températures **dépassent 20 degrés avec une faible amplitude jour nuit**, renforcer la surveillance.



Aucune intervention avec un produit systémique ne peut se justifier avant le stade 2 feuilles vraies et des conditions météorologiques favorables à la colonisation des pucerons.

Levées et repousses d'adventices

Contexte d'observation

La levée des adventices est importante dans de nombreuses parcelles depuis plusieurs semaines.

Les parcelles semées en mars font l'objet de une à deux interventions herbicides, les adventices (chénopodes, renouées liseron) étant déjà très développées.

Le stade cotylédons est fréquemment dépassé **pour les parcelles ressemées**, ce qui nécessite d'intervenir une première fois et de renouveler le traitement tous les 7 à 8 jours.

Aucune intervention mécanique n'est possible avant le stade 4 feuilles vraies des betteraves en raison du manque de sélectivité des matériels ainsi que l'hétérogénéité du développement des betteraves.

Principales adventices en rotation betteravière :



Renouée Liseron



Renouée des Oiseaux



Chénopode Blanc



Colza



Mercuriale



Morelle Noire



Ethuse



Gaillet



Véronique de Perse

Rappel des règles de base :

- Intervenir sur des adventices jeunes, point vert à cotylédons étalés, de manière à pouvoir appliquer des doses réduites.
- Réaliser les traitements en bonnes conditions d'hygrométrie, au moins 70 %, et avec un vent inférieur à 19 km/h, règle de force 3 Beaufort obligatoire.
- Utiliser un volume d'eau de 80 à 150 l/ha garantit une efficacité optimum. Le recours à des volumes inférieurs est possible à la condition d'optimiser plus les conditions d'application.
- Utiliser des buses classiques à fente ou des buses à pastille de calibrage, elles assurent la meilleure répartition de la bouillie et un nombre d'impacts au moins égal à 50 /cm², nombre minimum reconnu pour les produits de contact. Réserver l'usage de buses à injection d'air aux situations où l'on souhaite réduire la ZNT, (Zone Non Traitée) ; dans ce cas appliquer un volume au moins égal à 150 l/ha.